

## Cascade de Salles-la-Source : la préfète directement alertée

Semaine cruciale pour un dossier des plus épineux.



L'association « Ranimons la cascade », hier à Salles-la-Source.

■ **« Vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas. »** C'est ainsi que se termine la lettre recommandée que les opposants au renouvellement de la concession hydroélectrique de Salles-la-Source ont adressée vendredi dernier à la préfète. Comme *« une mise en garde solennelle »* alors que cette affaire entre cette semaine dans une phase décisive de sa déjà si longue histoire. Le Coderst (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) se réunit jeudi pour donner un avis consultatif, tandis que, selon les opposants, la représentante de l'État aurait d'ores et déjà laissé entendre qu'elle allait, sans plus tarder, donner son feu vert au concessionnaire.

Hier les opposants ont donc présenté à la presse leur épais et solide dossier, et qui peut se lire comme une longue suite *« d'erreurs, d'opacités, d'irrégularités et d'ambiguïtés »* vis-à-vis desquelles l'administration éprouverait *« trop de mal à se dédire »*, quitte même à laisser lettre morte les demandes répétées d'éclaircissement déposées

devant la commission d'accès aux documents administratifs (Cada) que celle-ci juge pourtant légitimes... Mais hier, c'est surtout sur le volet de la sécurité publique que les opposants ont voulu mettre l'accent, en rappelant que les installations de cette usine n'ont jamais subi le moindre contrôle en bonne et due forme. *« Le barrage situé sous la falaise n'a jamais été vérifié depuis sa construction en 1930 alors qu'il retient plusieurs milliers de mètres cubes d'eau stockés sur la tête des villageois, tandis que la conduite forcée traverse à 3 reprises des zones marquées en rouge sur le plan de prévention des risques dans lequel s'inscrit ce site d'une grande vulnérabilité »*.

Les opposants auraient appris que la préfète s'apprêterait pourtant *« à s'en laver les mains, en laissant entendre que, de toute façon, la justice finirait par trancher »*. C'est donc pour *« la rappeler à ses responsabilités »* que l'association souhaite se faire entendre jeudi, quand se réuniront les membres du Coderst auxquels les opposants remettront également un dossier...